

Ecole élémentaire d'Aunay sur Odon
12 rue des Ecoles
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay
Tél : 02.31.77.60.35
Mail : ce.0142228w@ac-caen.fr
Site : <http://aunay-elem.etab.ac-caen.fr>



Reprise de l'école pour tous à l'élémentaire d'Aunay sur Odon

Madame, monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous prier de nous excuser pour cette information tardive, mais les directives académiques ne sont arrivées dans les écoles qu'aujourd'hui. Nous n'étions par conséquent pas en mesure de vous informer plus tôt.

A partir du 22 juin, votre enfant aura l'obligation de revenir à l'école.

Par conséquent, l'enseignement en distanciel ne sera plus assuré.

L'accueil devra se faire dans le respect du nouveau protocole sanitaire édité par le Ministère de l'éducation nationale.

Engagement des parents :

Les parents seront invités à vérifier la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (plus de 37,8°), l'enfant ne devra pas aller à l'école.

Ils s'assureront régulièrement que leur enfant a tout son matériel, notamment celui de la trousse, car l'échange et le prêt seront interdits.

Les enfants devront amener dans leur cartable une gourde d'eau, un chiffon propre dans un sac plastique et un paquet de mouchoirs qu'ils rapporteront le soir chez eux.

En cas d'appel de l'école, les parents devront venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

Les parents pourront de nouveau entrer dans l'école. Le port du masque et l'utilisation du gel hydro-alcoolique seront cependant obligatoires.

Port du masque :

Les enseignants et le personnel encadrant de l'école porteront un masque dans toutes les situations où la règle de distanciation d'au moins un mètre ne sera pas respectée.

Le port du masque n'est cependant pas recommandé pour les enfants. En revanche, il est fortement conseillé pour les adultes (parents, nourrices...) qui attendent à l'entrée et à la sortie de l'école.

Nettoyage et désinfection :

Les locaux utilisés seront nettoyés et désinfectés par le personnel communal une fois par jour. Il en est de même pour le matériel utilisé collectivement : ordinateur, jeux de manipulation pour la classe, ballon...

Chaque enseignant disposera pour sa classe du matériel nécessaire au nettoyage et à la désinfection : rouleau de papier pour s'essuyer les mains, flacon de produit hydro-alcoolique, produit désinfectant sous la forme d'un spray, boîte de lingettes...

Les élèves utiliseront les sanitaires à proximité qui seront désinfectés et nettoyés une fois par jour par du personnel communal.

Respect de la distanciation physique et brassage des élèves:

Les mesures pour respecter la distanciation physique (1m) s'appliqueront dans la mesure du possible dans les espaces clos (classe, BCD, salle informatique, cantine...). Elles seront cependant annulées à l'extérieur : entrée et sortie des élèves, cour d'école, éducation physique...

Il conviendra cependant de limiter le brassage des élèves entre classes.

Accueil et sortie des élèves :

Pour éviter les attroupements et les bousculades, les élèves devront utiliser les entrées et sorties qui correspondent à leur classe :

- Grille rue des Ecoles : Classes de Nathalie Chennevière, Stéphanie Carjuzââ, Mélina Desmortreux, Aurore Bissey, Catherine Sébert et Florence Crand
- Grille rue des Jardins à côté de la BCD : Elèves prenant le bus, Classes d'Emmanuelle Alexandre, Zélie Dubois / François Hanesse, Mylène Piet, Jean-Michel Marais, Séverine Chéreau et Caroline Alle-Crocquevieille
- Grille rue des Jardins à côté de la garderie : Classes d'Elise Plancq, Elise Bars-Mayer et Sylvaine Bourdon

Un sens de circulation sur les trottoirs longeant l'école sera matérialisé par des flèches au sol pour éviter les croisements.

Lorsqu'ils arriveront à l'école, les élèves se rendront directement dans leur classe pour éviter un rassemblement dans la cour.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé aux parents de ne pas utiliser le parking de la garderie aux heures d'entrée et sortie de l'école.

Sur le temps scolaire, les parents auront l'interdiction d'entrer dans l'école sans l'autorisation de l'enseignant présent à la grille.

Aménagement des classes :

Les salles de classe seront aménagées de manière à respecter, dans la mesure du possible, une distance d'au moins 1 m entre les élèves. Les déplacements seront limités.

Récréations :

Les récréations resteront organisées pour éviter que les élèves soient trop nombreux dans la cour et pour limiter le brassage entre classes.

Hygiène corporelle :

Les élèves seront sensibilisés aux gestes barrières.

Le lavage des mains sera réalisé à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, avant et après chaque récréation, avant et après chaque repas, après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, le soir avant de rentrer chez soi. Le lavage des mains aux lavabos pourra se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe. L'utilisation de gel hydro-alcoolique se fera très occasionnellement et sous contrôle de l'enseignant.

Activités périscolaires relevant de la municipalité

Transport scolaire :

Le transport scolaire sera maintenu.

Les masques ne seront pas obligatoires pour les enfants mais le seront pour les adultes. A ce jour, l'effectif maximum pour chaque bus ne doit pas dépasser 50% de sa capacité. Cependant, aucun élève ne doit être laissé sur le bord de la route.

De ce fait, nous vous remercions de n'utiliser ce service qu'en cas de nécessité.

Garderie :

La garderie sera remise en place à l'école élémentaire, le matin et le soir, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

L'aide aux leçons reprendra à partir du 22 juin.

Cantine :

Les deux services de cantine seront maintenus et encadrés par huit personnes.

Le lavage des mains et la distanciation physique seront respectés selon le protocole sanitaire.

Rappel : Les parents doivent impérativement prévenir le syndicat scolaire de préférence par mail si leur enfant mange à la cantine (sivosauunay@gmail.com).

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Noël Dupont

Directeur